



Matériaux: le granit breton se rebiffe

Jean-Philippe Defawe (Bureau de Nantes du Moniteur) | le 08/04/2022 | [Bretagne](#), [Commande publique](#)



Ma newsletter personnalisée



Forte d'une Indication géographique granit de Bretagne obtenue en 2017, la filière passe à l'offensive avec un nouveau plan d'action pour sensibiliser le grand public et les élus du bien-fondé à privilégier le granit breton dans les aménagements publics.

La filière granitique bretonne relève la tête. Avec une trentaine de carrières, elle réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de plus de 75 millions d'euros dont près de 3 millions d'euros à l'export. « Certes, aujourd'hui encore, 75 % des produits de voiries posés en France sont des produits finis en provenance du Portugal, de l'Inde ou de l'Espagne mais ces importations sont en baisse » explique Matthieu Goudal, président de Granit de Bretagne, l'association de défense et de gestion de l'Indication géographique granit de Bretagne obtenue par l'INPI le 20 janvier 2017. « Dans les années 2000, le premier aménagement de la gare de Rennes avait créé une polémique car on avait utilisé du granit en provenance de Chine. A la suite de cette affaire, il y a eu une vraie prise de conscience et aujourd'hui, Rennes Métropole a inscrit le granit de Bretagne dans tous ces appels d'offres, y compris pour l'entretien » ajoute-t-il. Le Mans s'inscrit désormais dans la même démarche mais ce n'est pas le cas de toutes les collectivités. « A l'opposé, on a beaucoup de mal à placer notre granit breton à Nantes » affirme par exemple le professionnel. « Nous ne revendiquons pas l'exclusivité pour le granit breton, mais un juste équilibre. Il faut que les collectivités reprennent la main sur leurs achats et puissent imposer leur choix environnemental, qualitatif et régional. C'est un acte politique et citoyen ».

Sur le même sujet

Bretagne : « Choisir son granit est un acte politique et citoyen », Matthieu Goudal, président de Granit de Bretagne

Pour cela, l'association a lancé un **plan d'action** qui passe notamment par une sensibilisation des élus très en amont des projets. **En février 2021, elle a recruté un chargé de prescription**, Christian Corlay qui a mis en place d'un outil de veille permettant d'alerter les élus sur l'intérêt de choisir la marque Granit de Bretagne alors que les CCTP ne sont pas encore rédigés.

« Lanceur de menhirs »

Car **ce sont trop souvent les entreprises de pose titulaires des marchés qui choisissent les matériaux, sur le seul critère du prix**. Rennes Métropole, encore elle, opte également systématiquement pour des marchés avec fournitures séparées. « A partir cette expérience, nous travaillons à l'**élaboration d'un guide pratique de la commande publique** à destination des communes plus petites » annonce Matthieu Goudal. L'association souhaite également valoriser les collectivités et leurs élus qui se sont engagés dans cette démarche « citoyenne et responsable ». Elle vient de créer le « **Trophée des collectivités Indication géographique de Bretagne** » pour distinguer les communes qui jouent le jeu du granit breton. « Pour la première édition, on a voulu récompenser symboliquement la région Bretagne qui nous aide depuis 2020 et le trophée a été remis à Laurence Fortin, vice-présidente en charge des Territoires et de l'Economie » raconte Matthieu Goudal.

L'association Granit de Bretagne tente également de **sensibiliser le grand public** et lui proposant de devenir une sorte de lanceur d'alerte. **L'opération « Lanceur de menhirs » a ainsi démarré il y a quelques jours**. « L'idée est que les habitants nous sollicitent sur les réseaux sociaux sur les aménagements publics de leur commune et la provenance du granit en nous envoyant des photos de l'opération terminée ou du chantier. Nous nous engageons à rechercher l'origine des matériaux et à leur répondre sur le site www.granitdebretagne.bzh. C'est une campagne qui se veut avant tout positive, même si elle est un peu piquante » reconnaît Matthieu Goudal.



La campagne « Lanceurs de menhirs » incite le grand public à demander, via les réseaux sociaux, l'origine du granit utilisé dans les aménagements publics de leur commune. © Granit de Bretagne

[➤ RÉAGIR À CET ARTICLE](#)

LES BONNES RAISONS DE S'ABONNER

Au Moniteur

- **La veille 24h/24** sur les marchés publics et privés
- **L'actualité nationale et régionale du secteur du BTP**
- **La boîte à outils réglementaire** : marchés, urbanismes, environnement
- **Les services indices-index**

[➤ JE M'ABONNE](#)

Une marque du groupe

Tout savoir sur le Moniteur

[Contacts](#)

[Mentions légales](#)

[RGPD](#)

[Paramétrage Cookie](#)